

Domaine : Santé

Filière : Physiothérapie

1. Intitulé du module : Soins intensifs 2024-2025

Code : S.PH.SO.374.3903.F.24 Type de formation : Bachelor Master MAS CAS Autre ...

Niveau : Module de base Module d'approfondissement Module avancé Module spécialisé Autre : ...

Type : Module principal Module lié au module principal Module facultatif ou complémentaire Module à option

Caractéristique : Module obligatoire dont l'échec peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 32, al. 1 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO du 02.06.2020.

Organisation temporelle : Module sur 1 semestre Semestre d'automne Module sur 2 semestres Semestre de printemps Autre : ...

2. Organisation

Crédits ECTS : 3 Langue principale d'enseignement : Français Allemand Italien Anglais

3. Prérequis

Avoir validé le module ... Avoir suivi le module ... Pas de prérequis Autre : ...

4. Compétences visées/Objectifs généraux d'apprentissage

Objectifs généraux d'apprentissage

- Se familiariser avec les termes spécifiques aux soins intensifs
- Etre capable de prendre en charge (bilan, RC et interventions) les patients aigus aux soins intensifs de chirurgie et système interne sous supervision
- Etre capable d'assurer un programme de mobilisation précoce chez ce type de patients.
- Développer ces compétences sous supervision.

Rôles et compétences visées :

A. Rôle Expert·e : compétences Ab1, Ab2, Ab3, Ab4, Ab5, Ab6, Ab7, Ab8

B. Rôle Communicateur·trice: compétences Bb1, Bb2, Bb3, Bb4

C. Rôle Collaborateur·trice: compétences Cb1, Cb2

D. Rôle Leader : compétences Db1, Db2, Db3

E. Rôle Promoteur·trice de la santé : compétences Eb1, Eb2, Eb3, Eb4, Eb5, Eb6

F. Rôle Apprenant·e et formateur·trice : compétences Fb1, Fb2

G. Rôle Professionnel·le : compétences Gb1, Gb2, Gb3

5. Contenus et formes d'enseignement

Contenus

- Comprendre le travail du physiothérapeute aux soins intensifs et soins continus, différences, indications, dangers
- Identifier et interpréter les différents tests paracliniques (feuille de laboratoire, RX,...) et le monitoring
- Maîtriser les moyens d'évaluer l'atteinte de ses objectifs thérapeutiques
- Aborder les pathologies significatives (aiguës et chronique en décompensation) et leurs prise en charges (BPCO hypercapnique, ARDS, syndrome d'apnée du sommeil, œdème aigu du poumon, infarctus, pneumothorax drainé ou non, épanchement pleural drainé ou non)
- Mise en place d'une coordination interdisciplinaire aux Soins Intensifs (infirmier, médical)
- Initier le choix des supports technologiques :
- >>>Invasif : respirateurs volumétriques et barométriques,
- >>>Non invasif : CPAP, BiPAP, AI, interfaces, doppler
- Maîtriser la mise en place de ces supports de ventilation
- Aborder le paramétrage des ventilateurs invasifs

- Etre capable, sous supervision, de paramétrer des appareils de ventilation non invasive
- Aborder la problématique de sevrage et de l'extubation des patients avec intubation endo-trachéale
- Connaître les moyens non techniques de traitement des patients aux S.I.
- Comprendre l'importance d'une mobilisation précoce et être capable de mettre en place un dispositif le permettant
- Maîtriser les différentes techniques de manutention spécifique aux patients des S.I.
- Lecture d'articles scientifiques ayant trait à la thématique

Modalités pédagogiques

- Travail sur les sites de soins intensifs (sous réserve)
- Présentation clinique
- Expérimentation sur patient réel
- Travail sur respirateur invasif et non invasif, réel et virtuel
- Exposé théorique
- Exposé participatif
- Autodidacte
- Pratique entre étudiants et présentation
- Approche par cas-situation et problématiques-Vidéo
- Simulation Haute Fidélité avec scénarisation et training
- Projet en groupe et individuel et présentation en plénum
- Gestion du cours par la plateforme Moodle de Cyberlearn

6. Modalités d'évaluation et de validation

Modalités d'évaluation

- Oral
 Examen écrit
 Dossier écrit
 Pratique

Date de l'examen ou du retour des travaux :

Examen pratique et théorique (moodle) en fin de module (sem.24/2025). Examen pratique compte pour 50% et examen théorique 50% de la note finale

Conditions de validation du module

Les conditions de validation sont présentées aux étudiant-e-s au plus tard le jour de la présentation du module.

Présentation en introduction du module et informations présentes sur Moodle

Conditions particulières :

- Minimum de 80% de présence aux enseignements (sauf conditions particulières).
 - En cas de présence < à 80%, un travail supplémentaire sera exigé sur la matière manquée.
 - Un seul travail supplémentaire est possible durant le semestre.
 - En cas de plus d'un module avec moins de 80% de présence durant le même semestre, le ou les module-s en question ne peut/peuvent pas être validé-s et la note obtenue est FX

Le module est validé si l'étudiant-e obtient au moins la note E à l'évaluation.

Le module n'est pas validé et l'étudiant-e bénéficie d'une remédiation si la note obtenue est Fx.

Le module n'est pas validé et l'étudiant-e est en répétition si la note obtenue est F.

Les modalités de validation peuvent différer en cas de situation spéciale

7. Modalités de remédiation et de répétition

- Remédiation possible
 Pas de remédiation
 Autre :

Remédiation

- **Modalités** : Travail/Examen complémentaire portant sur les insuffisances constatées.
- **Date** : Semaine 36 (encore à définir)

Les modalités de validation peuvent différer en cas de situation spéciale.

La remédiation est possible si la note lors de la première évaluation finale du module est FX.

La note F à cette première évaluation ne permet pas de remédiation et amène directement à une répétition du module

NB : La qualification obtenue après remédiation est E (module validé) ou F (échec)

Répétition

- **Modalités** : Réalisation d'un travail/projet individuel correspondant aux objectifs fixés et aux compétences visées dans le descriptif de module de l'année académique suivante.
Validation selon le descriptif de l'année académique suivante.

- **Délai** : Année académique suivante

Les modalités de validation peuvent différer en cas de situation spéciale.

La dernière version du descriptif de module fait foi en cas de répétition.

La note obtenue après répétition est A à E (module validé) ou F (échec).

En cas d'échec, l'étudiant-e est en échec définitif pour ce module.

8. Remarques

Scientificité :

- Réaliser des lectures d'articles

9. Bibliographie principale

- POSTIAUX, GUY. "Kinésithérapie respiratoire de l'enfant". 3ème éd. : De Boeck Université, 2003. 360 p. ISBN 2-8041-3452-0
- REICHLER, Gregory ;Roeseler, Jean ;Delguste, Pierre. „Kinésithérapie respiratoire“.Elsevier Masson, 2007. 303 p. ISBN 978-2-84299-836-3
- LAURENT BROCHARD. « Ventilation artificielle, de la physiologie à la pratique », Masson, 2008, 323 p. ISBN 978-2-294-70131-3

10. Enseignant-e-s

Bastien Belmondo ; Jean-Bernard Michotte ; Julien Simons ; Seraina Obrist

Nom du responsable de module :Obrist Seraina

Descriptif validé le : 19.08.2024

Par : Pierre-Henri Cortat, responsable filière